



Monsieur le Maire  
Place de la mairie  
30340 Saint-Privat des Vieux

Nîmes, le 27 juin 2023

**Objet. : Avis pour Modification Simplifiée n°1 du PLU**

Courrier suivi par : Grégoire GERARD  
t: 04 66 04 50 68   ✉: gregoire.gerard@gard.chambagri.fr

Monsieur,

Vous avez saisi la Chambre d'Agriculture pour avis au sujet de la modification simplifiée n°1 de votre PLU approuvé le 11/03/2019. Celle-ci est menée afin permettre la construction de logements sociaux sur la commune en ajustant le règlement et en déplaçant un emplacement réservé.

Après étude des documents par nos services, nous vous informons que nous n'avons pas de remarque à formuler, cette modification n'ayant pas d'impact sur l'agriculture.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente,

Magali SAUMADE

